

Augmentation de capital

d'un montant initial maximal de 32 M€

Délai de priorité pour les actionnaires
jusqu'au 21 mai 2018 inclus



SOLUTION

DE CYBER-SÉCURITÉ

ET DE GOUVERNANCE

DES ACCÈS AUX SYSTÈMES

D'INFORMATION



Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

En 2015, WALLIX a fait le choix de la Bourse pour accélérer son développement avec l'ambition de devenir un leader européen sur le marché de la gestion des accès à privilèges.

Nous sommes fiers d'avoir publié un chiffre d'affaires 2017 de 11,5 M€, multiplié par 4,3 en 4 ans, avec un résultat d'exploitation positif sur le second semestre. Surtout, WALLIX est maintenant la seule entreprise spécialisée dans les logiciels de protection des accès à privilèges reconnue par les analystes comme Gartner et Kuppingercole* dans la catégorie des leaders technologiques & produits dont le siège social est basé en Europe (à Paris), pour notre plus grande fierté.

Fort de ces bases solides que nous avons construites ensemble, nous voulons faire de WALLIX à l'horizon 2021, un champion européen de la cybersécurité capable d'accompagner les entreprises et les organisations dans la protection de leurs actifs numériques essentiels : les accès, les identités et les données.

Pour soutenir cette ambition, nous avons bâti un nouveau plan stratégique Ambition 2021 pour la période 2018-2021. Cette feuille de route sera exécutée en mettant en œuvre 3 leviers :

- **Développer et commercialiser de nouvelles solutions de confiance**, complémentaires à notre suite logicielle WALLIX BASTION, pour élargir notre marché ;
- **Étendre la présence internationale de WALLIX** avec une accélération forte sur la zone DACH (Allemagne, Autriche et Suisse) et l'Amérique du nord ;
- **Nouer des alliances stratégiques** afin de proposer de nouvelles solutions de cybersécurité adaptées à la protection de l'informatique industrielle (OT), aux marchés de la gestion des identités, du Cloud, de l'IoT, des gisements de données et de l'Intelligence Artificielle.

WALLIX doit également tirer parti des opportunités qu'offrent les impératifs de mise en conformité des entreprises avec les nouvelles réglementations européennes qui entrent en vigueur en 2018 : la **Directive NIS**, et le Règlement Général sur la Protection des Données ou **RGPD** à partir du 25 mai.

Afin de financer ce plan de développement et de se doter des moyens de saisir des opportunités de croissance externe, WALLIX lance une augmentation de capital d'un montant de 32 M€. Environ 1/3 de cette levée sera alloué au financement du plan de croissance organique, le solde étant dédié aux acquisitions**. Il n'existe pas de projet de croissance externe en cours pour lequel la société a pris des engagements.***

Nous comptons sur votre soutien et votre présence à nos côtés pour nous donner les moyens de construire ensemble le nouvel acteur de référence d'un monde numérique plus sûr.

Jean-Noël de Galzain,

Fondateur et Président du Directoire de WALLIX GROUP

* Gartner (source : Market Guide for Privileged Access Management – Août 2017) / Kuppingercole (source : Leadership Compass Privilege Management, 2017)

** En cas de souscription à hauteur de 75% de l'Offre, les fonds dédiés à des opérations de croissance externe seront réduits à due concurrence du produit net de l'émission.

*** En conséquence, la part du produit net de l'émission des Actions Nouvelles allouée à la croissance externe sera conservée par la Société jusqu'à ce que des opportunités de croissance externe se concrétisent ou qu'elle décide de réallouer ces fonds. Dans cette hypothèse une communication sera effectuée au marché.

||

À l'horizon 2021, WALLIX a ainsi l'ambition de devenir une **ETI rentable de la cybersécurité avec un effectif de 250 collaborateurs et un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€.**

Ces objectifs seront essentiellement réalisés par croissance organique.

||



Les modalités de l'offre

Un délai de priorité de souscription est accordé aux actionnaires de WALLIX GROUP inscrits en compte à la date du 15 mai 2018. En pratique, chaque actionnaire pourra passer un ordre de souscription prioritaire en euros portant sur un montant maximum de :

**Nombre d'actions
WALLIX GROUP
détenu**

X

31 999 994 ¹
4 044 710 ²

€

Les actionnaires souhaitant souscrire au-delà du montant auquel ils peuvent prétendre au titre de l'exercice du délai de priorité, et les nouveaux investisseurs devront le faire en passant un ordre dans le cadre de l'offre au public ou du placement global.

16

mai 2018

Ouverture du délai de priorité, de l'offre au public et du placement global

21

mai 2018

Clôture du délai de priorité et de l'offre au public

22

mai 2018

Clôture du placement global (12h)
Centralisation et fixation des modalités définitives de l'offre

24

mai 2018

Règlement-livraison des actions nouvelles offertes et admission aux négociations sur Euronext Growth

Le prix maximum de souscription des actions nouvelles sera de 26 € par action. Le prix de l'Offre sera fixé à la clôture du placement global et devra être au moins égal à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation diminuée, le cas échéant, d'une décote maximale de 20%.

Pourquoi un délai de priorité ?

Le délai de priorité répond au double objectif de :

- **Permettre aux actionnaires existants de WALLIX GROUP** de souscrire à l'augmentation de capital à hauteur de leur quote-part dans le capital de la société et de recevoir de manière certaine cette allocation. Le délai de priorité fonctionne comme un droit préférentiel de souscription (DPS) non monétisable.
- **Permettre à de nouveaux actionnaires**, d'accéder au capital en souscrivant directement à des actions nouvelles plutôt que des DPS dans le cadre de l'offre au public ou du placement global.

Le délai de priorité offre ainsi exactement la même protection contre la dilution qu'un DPS pour un actionnaire et garantit un meilleur succès pour l'élargissement du flottant.

Comment participer ?

La souscription à l'augmentation de capital de WALLIX GROUP est réalisée directement auprès de votre intermédiaire financier (banque, courtier en ligne).

www.wallix-bourse.com | wallix@actus.fr | 01 53 67 36 78